



DISTRICT DE L'AIN DE FOOTBALL
26 rue du Loup
01440 VIRIAT

Compte rendu assemblée générale

ASSEMBLEE GENERALE DE DEBUT DE SAISON

Samedi 27 Octobre 2018 à 9 h 00

à VIRIAT (salle des fêtes)

- ORDRE DU JOUR -

8 H 30

- Accueil des participants, signature du listing de présence, vérification des pouvoirs et remise des enveloppes contenant les supports de vote.

9 H 00

- Accueil par :
M. Jean François JANNET, Président du District
- Présentation AFM Téléthon.
- Présentation de l'ordre du jour.
- Présentation du Plan de Féminisation.
- Annonce du quorum.
- Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire par Jacques CONTET.
- Désignation des scrutateurs.
- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale de fin de saison tenue à Ambronay le 23 Juin 2018.
- Allocution du Président.
- Etude des vœux.
- Informations diverses.

MI-TEMPS 15 MINUTES

- Informations et compte rendu financier.
- Présentation des comptes financiers.
- Rapport de Monsieur le Commissaire aux Comptes.
- Approbation des comptes 2017/2018.
- Affectation du résultat.
- Lieu de la prochaine AG de fin de saison du Vendredi 21 Juin 2019 et recherche pour celle de Juin 2020.
- Résultat des votes à bulletin secret.
- Allocution de Monsieur le Président de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Football ou son représentant.
- Remise de la médaille d'Or de la LAuRAFoot à Georges LUCET.
- Conclusion.
- Verre de l'amitié.

IMPORTANT !

Les clubs qui quitteront l'assemblée générale avant 12 heures seront amendés de 32 €uros.

Personnalités présentes :

- M. BARBET Bernard, Président de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Football.
- M. ALBAN Bernard, membre conseil de ligue de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Football.

Membres du Comité Directeur présents :

BENOIT Pierre, BERGER Christine, BERNARD Alain, BOUHILA Katia, BOUHILA Sarah, CHENE Patrick, CONTET Jacques, JANNET Jean François, JOSSERAND Alain, LUCET Georges, MAIRE Jacques, MALIN Joël, NAEGELLEN Philippe, PELLET François.

Membres des Commissions présents :

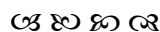
BELPALME Jean, CHATEL Régis, DUROUX Jacky, FEYEUX Michel, GRAS Daniel, JACUZZI Geneviève, LEAO Lydia, NAEGELLEN Sylvie, PRADA René, REYDELLET Jacques, THEVENOT Jean Claude.

Personnel administratif présent :

DEBOURG Myriam (secrétariat), TEPPE Esther (secrétariat).

Membres du Comité de Direction excusés :

BOSSET Régis, LACQUES Maurice, PITARD Patrick, POULARD Christine, STRIPPOLI Guillaume.



Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui sera annexée au présent procès-verbal.

La dite feuille d'émargement permet de constater que :

Sur les 106 clubs convoqués :

- 84 clubs présents.
- 22 clubs absents : Ambronay, Anglefort, Bellegarde CO, Belley FC, Bettant, Bourg Sud, Buyatin OL, Champagne, Coligny, Dombes US, Haut Revermont, Injoux Genissiat, Iznore, Marsonnas Jayat, Massignieu, Mille Etangs, Peyrieu Brens, Sermoyer, St Martin MCV, St Vulbas Plaine de l'Ain, Tenay, Virieu.

A la fermeture du registre des présences, le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut délibérer suivant l'ordre du jour : sur les 106 clubs inscrits représentant 952 voix, 84 clubs présents représentant 818 voix.

Il a été désigné les personnes suivantes comme scrutateurs :

- Tirand Maxime (Plaine Revermont Foot)
- Deveyle Alain (Replonges)
- Comte Aurélien (Culoz Grand Colombier)
- Louvenaz Philippe (Bords de l'Ain)

Allocutions et mots d'accueil

A 9 H 15, le Président Jean François JANNET ouvre la séance.

Monsieur le président de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes,
Monsieur le représentant territorial de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes,
Mesdames et Messieurs membres du comité de direction,
Mesdames et Messieurs les représentants des clubs,
Madame et Messieurs les représentants de l'amicale des anciens,
Messieurs les représentants de la commission de surveillance électorale,
Monsieur le représentant de la Presse,
Chers amis,
Je déclare ouvert cette assemblée générale ordinaire de début de saison 2018/2019.

Je dois vous présenter les excuses de :

- Monsieur le Maire de Viriat retenu par d'autres obligations municipales.
- Madame le docteur Christine POULARD, Messieurs Maurice LACQUES, Régis BOSSET, Patrick PITARD et Guillaume STRIPOLLI, membres du comité de direction.
- Monsieur Jean Louis BILLOUD président de la commission départementale d'arbitrage.

Vous signifiez le plaisir d'accueillir Monsieur Rachel DUBOIS en tant qu'invité lui qui a participé à tant d'assemblées générales du district et celle-ci s'annonce la dernière. Je tiens à le remercier pour tout son investissement consacré au sport au sein du Conseil Départemental notamment pour le football.

Le plaisir que l'on a accueillir également Madame Isabelle SYMUZIACK, membre du cabinet comptable KPMG qui interviendra en seconde partie de notre assemblée.

Cette AG de début de saison sera en grande partie consacrée, conformément à nos statuts, au bilan financier de la saison précédente.

Comme à l'accoutumée, je vous rappelle que nous invitons les présidents de l'UNAF et des éducateurs, les élus territoriaux ainsi que la direction départementale de la cohésion sociale uniquement lors de l'assemblée de fin de saison et nous aurons le plaisir de les retrouver le vendredi 21 juin 2019 à Port/Montréal La Cluse.

Comme les saisons précédentes, mon intervention ne correspondra pas au compte rendu moral puisque celui-ci a été approuvé par vous-mêmes lors de l'AG qui s'est tenue le 23 juin dans la commune d'Ambronay.

Pour débiter cette assemblée, je vous demande d'avoir une pensée pour tous nos proches malades, de nos familles, de nos bénévoles avec pour le district une pensée particulière pour Monsieur Maurice LACQUES, membre du comité de direction, à qui nous souhaitons un prompt rétablissement.

Depuis, notre dernière assemblée générale, nous avons vu, vous avez vu, partir des êtres chers, et en ce matin on ne peut pas les oublier.

Notre ligue a perdu son président délégué, Monsieur Jean Claude MILVAQUE, qui avant sa prise de fonction avait été président du district du Cantal. Jean Claude a toujours défendu les vraies valeurs des territoires et des districts et dans désormais notre grande ligue, il incarnait une vision réaliste du terrain.

Notre district a dit adieu récemment à Monsieur Jean Paul ANSoud, ancien membre des commissions sportives et de discipline. Jean Paul était un homme de conviction avec un sens de la convivialité à toute épreuve.

Mais notre district a rendu aussi un dernier hommage à un serviteur du football, Monsieur Jean Daniel CATHERIN, président du club du FC Manziat mais également un membre dévoué et très actif au sein de la commission sportive du district. Depuis 2016, Jean Daniel, prenait progressivement ses marques au sein de notre instance et son implication, son sérieux, sa compétence faisait de lui un membre estimé qui se préparait à s'engager encore davantage dans les futures saisons.

La maladie a vaincu ces chères personnes et bien sûr en associant toutes celles qui vous sont proches, je vous demande de respecter une minute de silence.

Je vous remercie.

Je vous souhaite maintenant une très bonne assemblée générale, il y aura logiquement des débats, j'espère tout simplement que ceux-ci seront traités avec une vision claire pour le bien de notre football départemental.

Je passe maintenant la parole à M. Jacques CONTET secrétaire général du district qui va orchestrer cette matinée que je souhaite constructive et positive.

AFM TELETHON

Madame Marie Christine MARTINET, Coordinatrice départementale AFM – Téléthon Ain Ouest

Bonjour à tous et merci à M. Jannet de me permettre d'intervenir au nom du Téléthon.

La Fédération Française de Football est maintenant partenaire de l'AFM Téléthon depuis maintenant 3 ans, c'est donc à ce titre que j'interviens.

Je suis coordinatrice départementale pour l'Ain et ma mission première est de communiquer sur l'AFM et la deuxième d'autoriser des animations téléthon sur tout le département.

L'histoire de notre association est née en 1958 de la volonté d'une poignée de parents bien décidés à sortir leurs enfants malades du désert médical, scientifique et social dans lequel ils se trouvaient et à prendre en main leur avenir.

Génération après génération, ils ont défriché, inventé, rassemblé, construit, animés d'une détermination sans faille et d'une audace sans limite.

Forts de cet esprit conquérant, la mort aux trousses, ils ont remporté de formidables victoires et franchi les étapes les unes après les autres vers leur ultime objectif : guérir et, en attendant, vivre comme tout le monde.

60 ans après, de victoires scientifiques en conquêtes sociales, des limites que l'on croyait infranchissables ont été repoussées. L'arrivée des premiers traitements pour des maladies considérées incurables montre à quel point l'action collective, le refus de la fatalité et l'audace ont le pouvoir de changer des vies.

Les succès de la thérapie génique se multiplient à travers le monde.

Ce que les équipes pionnières financées par le Téléthon ont réalisé a ouvert la voie à une médecine nouvelle qui s'attaque à des maladies héréditaires du sang, de la vision, du foie, des muscles et donne aussi des armes pour vaincre les cancers, les maladies neurodégénératives... Dans cette révolution médicale, vous donateurs, bénévoles et partenaires du Téléthon, jouez un rôle déterminant.

Grâce à votre mobilisation, l'espoir devient concret pour les milliers de familles qui, depuis 60 ans, défient la fatalité inscrite dans leurs gènes.

En 2018, vaincre la maladie devient possible ... elle est dorénavant possible !

Je m'adresse aujourd'hui à vous parce que vous êtes nombreux, vous êtes des sportifs et vous pouvez mettre vos muscles au service du muscle. Les myopathies sont de terribles maladies qui souvent concernent nos enfants.

L'AFM Téléthon traite aussi les maladies dites génétiquement rares, les maladies orphelines. Il faut savoir qu'un français sur 6 peut être finalement concerné par ces maladies, ce qui veut dire que dans cette assemblée il y a forcément 3 ou 4 personnes, sans le savoir d'ailleurs, qui peuvent être concernées par ces maladies ou autour de vous des gens atteints de myopathie ou de maladies génétiques.

Ma demande est simple : puisque vous êtes partenaire dans votre fédération, il est simple de se mobiliser pour le Téléthon. Vous pouvez au cours d'un match dédier votre buvette, vos bénévoles peuvent faire des dons, faire des tas de choses Il n'y a pas de petites collectes. Cette année le Téléthon se déroule les 7 et 8 Décembre 2018.

Notre nouvelle campagne s'appelle « VAINCRE », c'est aussi la victoire et toujours le combat des parents et la vie des enfants.

Pour moi c'est très important et je suis très honorée de m'adresser à vous.

Je ne connais pas le milieu du football mais je suis très impressionnée par le nombre de participant à votre assemblée générale.

Je vous remercie et n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Les clubs faisant des actions pour le Téléthon peuvent faire parvenir au District des articles et photos qui seront mises sur le site internet du District.

Présentation du Plan de Féminisation

Katia BOUHILA présente cette commission dont elle est la présidente. Elle est composée de Lydia LEAO, Sylvie NAEGELLEN, Elvire JOLY, Pascale DEGLETAGNE, Pierre BENOIT, Amélie ROLLET Solène ANSON, Sabila MOUALA, Jean François JANNET et avec la participation technique de Jean Marie BRESSOUX et Thibault VALLET.

Lancé en 2013, le District de l'Ain est le vainqueur du 1^{er} prix national.

Projets 2019 :

- organisation d'un plateau féminin U9 – U11 et U13 le Samedi après-midi 9 Mars 2019.
- Initiation à l'arbitrage
- Récompenser la 350^{ème} dirigeante
- Inviter toutes les présentes du 9 mars à une soirée de match au FBBP01

Une invitation par mail à toutes les dirigeantes, éducatrices et arbitres féminines. Chacune pouvant venir accompagnée de la personne non licenciée de son choix.

A noter que les formations d'éducatrices sont gratuites cette saison

Elle rappelle que la Coupe du Monde Féminine aura lieu en France en 2019.

Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale de Juin 2018

Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale de fin de saison du 23 Juin 2018 à AMBRONAY

Adopté à l'unanimité.

Allocution du Président du District

Mesdames, Messieurs,

J'intitulerai mes propos par « Les nuances dans le football »

Nuance bleue cet été, avec la très belle victoire de l'équipe de France lors de la coupe du monde en Russie, nuance bleue plus sombre à ce jour en raison des difficultés d'accueil des jeunes sur nos stades du fait du manque d'infrastructures et d'éducateurs formés et disponibles. J'espère simplement que progressivement tous trouveront une place à minima pour une pratique sportive car les vertus sont indéniables pour le développement individuel, collectif et éducatif.

Nuance bleue plus contrastée, car si logiquement le nombre de licenciés devrait pour la première fois de son histoire fleurer avec les 20000 au sein de notre instance, un constat plus amer s'annonce avec la perte progressive de clubs mais surtout d'équipes en seniors masculin. Ce sujet fera l'objet toute à l'heure d'un vœu de la commission sportive.

Nuance d'un bleu beaucoup plus positif avec la concrétisation d'un championnat seniors féminin de foot à 11 et de foot à 8. La saison dernière au sein du district, nous avons uniquement 9 équipes engagées en football à 8 alors que cette saison nous sommes en mesure d'aligner 11 équipes en football à 8 et 13 équipes en football à 11. Au nom du comité de direction, je tiens à remercier tous les présidents des clubs qui ont permis cette très belle évolution après mon intervention lors de l'AG d'Ambronay.

Nuance d'un gris dans le paysage des commissions de discipline, d'appel et de prévention depuis ce début de saison car l'importance des affaires oblige celles-ci à se réunir trop fréquemment dans le cadre de conciliation pour la prévention et de sanctions pour les autres commissions. Le barème des sanctions disciplinaires de la fédération a changé depuis deux saisons et la commission de discipline est dans l'obligation de l'appliquer donc j'invite vraiment les dirigeants de club à lire et diffuser ce barème à titre de prévention auprès de leurs licenciés au lieu de réagir à la suite d'incidents et de sanctions.

Nuance de gris également dans les services informatiques de la fédération où les dysfonctionnements fréquents perturbent l'activité du district et à fortiori celle des clubs. Le problème de la saisie des licences est un exemple avéré.

Grise également la nuance dans la communication FFF/Ligue/District/Club. Personnellement je ne peux pas me satisfaire d'informations partielles, d'informations primordiales noyées dans un flux d'informations diverses classées sans importances, d'absence de comptes rendus de réunions, d'absence d'ouverture des boîtes mails. L'informatique, parfois nous leurre dans la croyance d'une communication concise et comprise. La communication reste une faiblesse de cette mandature et je reste persuadé qu'une réflexion doit être entreprise pour combler cette lacune.

Une nuance attire désormais l'attention, nous travaillons de plus en plus dans l'urgence parce que les décideurs ne sont pas forcément en phase avec les exécutants de base des districts et des clubs. Traiter plus de dossiers dans un laps de temps réduit n'encourage pas les personnes investies à poursuivre leur collaboration. « Le tout, toute de suite » laisse parfois des salariés en burn-out, il serait dommage que cela atteigne les salariés de nos instances, des clubs et plus grave encore les bénévoles. Je vous laisse méditer sur ce sujet car même si la manière de travailler évolue, elle doit tout de même rester dans des conditions acceptables et acceptées.

Lorsqu'on évoque les finances, les nuances sont plus variées. Celles du district qui seront développées tout à l'heure pourrait exceptionnellement signifier que le blanc l'emporte allégrement mais vous verrez que la nuance virera rapidement dans une couleur plus atténuée.

La baisse de la subvention de l'état via le CNDS est engagée et cela n'est pas sans conséquence pour les clubs et le district dès cette saison.

La suppression des coupons-sports pour l'aide aux licenciés dans les clubs est effective dès 2018/2019 et les autres possibilités de subventions du CNDS sont tellement congrues que cette ressource va être rayée des produits majeurs des comptes. Le ministère des sports, le plus petit budgétairement, est quasiment sans force et l'organisation des jeux olympiques en 2024 masque une indifférence totale des hommes politiques dans le développement des pratiques sportives et éducatives.

Concernant les finances du district, il est nécessaire de rester très vigilant mais celui-ci n'est pas en difficultés à ce jour il reste des leviers à conserver et à activer. La gestion de notre association doit être calquée à celle d'une entreprise et non pas gérée en « bon père de famille » avec l'ambition de remplir le bas de laine. Je vous assure que l'on travaille dans ce sens même si cela n'est pas toujours simple pour modifier certaines habitudes.

Cependant, je voudrais que pour vos clubs, vous soyez aptes à proposer des mesures communes pour enrayer l'inflation financière au niveau du défraiement de vos arbitres et vos entraîneurs. Je crois que par respect pour l'ensemble de vos vrais bénévoles, les mercenaires du football doivent s'astreindre à un niveau minimal. C'est vrai, je peux choquer par mes propos, mais en ce moment de difficultés financières dans vos clubs, on ne peut pas faire l'impasse sur ce sujet. Je compte donc sur vous.

Mes propos peuvent vous paraître bien sombres mais je vous rassure sur mon objectivité et sur ma motivation. Celles-ci demeurent intactes et je vais maintenant nuancer mon discours sur des teintes beaucoup plus claires et plus optimistes.

Premièrement au niveau des retombées de la coupe du monde, 10 millions d'euros en dotation vont être affectés directement aux clubs par la Fédération Française de Football.

Ces dotations concerneront trois catégories de clubs et elles seront cumulables entre elles.

- Les petits clubs (moins de 100 licenciés) percevront 500 €.
- Les clubs ayant une école de foot (football d'animation) recevront 600 €.
- Les clubs ayant une école féminine de football (lien avec la coupe du monde 2019) toucheront 700 € supplémentaires.

Les clubs seront informés en fin d'année directement par la fédération sans passage par le district donc je vous demande d'être attentif à vos messages. Cette dotation en équipements sera effective sur l'année civile 2019.

Les teintes jaune et rouge et il ne s'agit pas des cartons mais bien des couleurs du district seront à l'honneur en 2019 car le district va fêter son 40ème anniversaire car s'il s'intitulait district Ain/Jura depuis sa fondation en 1923, il est devenu district de l'Ain le 10 juin 1979. Les membres du district vont réfléchir pour fêter dignement cet anniversaire et la commission chargée de cet événement vous tiendra au courant ultérieurement.

D'ici là, j'espère qu'en cette seconde partie de mandat, l'ensemble des projets en cours continueront pour le bien des clubs sans oublier le football de demain car indéniablement celui-ci évoluera. On verra certainement dans les prochaines années, plus de pratique à 8 et à 5 pour les seniors, plus de foot loisirs, moins de matchs programmés en début d'après-midi le dimanche. Davantage de femmes s'investiront comme présidentes, comme responsables et c'est tant mieux pour la mixité et l'intégration. Je vous demande d'être de véritables acteurs de ces évolutions pour vous, pour vos jeunes et pour que le football demeure attractif sur l'ensemble du département.

D'ici là, je formule le vœu d'une belle réussite dans les formations de dirigeants, d'éducateurs et d'arbitres.

En s'intéressant à la légalité des règles de vie et des règles sportives les personnes formées contribuent à l'évolution du football et ils deviennent aptes à proposer la délicate subtilité de transmission du savoir.

D'ici là, je souhaite que la nuance blanche éclaire encore plus tous les jeunes qui appartiennent au comité de Sport Adapté et au comité d'Handisport. Plusieurs fois dans l'année, grâce à nos conventions, nous donnons de la joie à ces jeunes et le temps passé avec eux permet de relativiser par rapport à certaines dérives du football classique.

D'ici là, je souhaite des nuances « bleue, blanc rouge » avec l'équipe de France féminine et que l'on aura en juin 2019, une magnifique coupe du monde avec un engouement à la hauteur de l'évènement et que le football féminin sera définitivement mis sur les bons rails.

Pour terminer tout en nuances, je tiens à vous remercier pour votre qualité d'accueil lors de mes déplacements dans vos clubs ainsi que celui réservé à mes collègues. Vous pouvez être fiers de votre investissement, chères Présidentes, chers Présidents, chères Dirigeantes, chers Dirigeants, sachez que vous faites un travail remarquable, certes parfois usant, mais votre foi de bénévole est votre force, votre foi de dévouement est l'image de la vie associative.

Continuons ensemble avec confiance et détermination.

Merci pour votre écoute.

VŒUX

Vœu n° 1

Vœu déposé par le club de l'A.S. Misérieux Trévoux

« Les jeunes arbitres (-21 ans) du district doivent arbitrer 15 matchs durant la saison. Sachant que nous avons dans les clubs des étudiants qui partent étudier dans des facultés loin de leur domicile et qui ne reviennent qu'une semaine sur deux, l'ASMT souhaite une réduction de ce nombre de match, afin que les clubs ne soient pas sanctionnés ».

Positionnement des membres du comité de direction sur ce vœu : avis défavorable à la majorité (1 abstention).

Vote de l'assemblée générale : adopté à la majorité (pour : 56 / contre : 1 / abstention : 13)

Vœu n° 2

Vœu déposé par le club de Fareins Saône Vallée

« Faire jouer la catégorie U7 à 5 comme les U9 et sur la même surface de jeu. Cela serait plus simple pour eux quand ils monteront en U9 et aussi ça évite d'avoir plusieurs dimensions de surface à tracer ».

Positionnement des membres du comité de direction sur ce vœu : avis défavorable à l'unanimité.

Vote de l'assemblée générale : refusé à la majorité (pour : 7 / contre : 47 / abstention : 19)

Vœu n° 3

Vœu déposé par la commission sportive du district

En ce début de saison 2018-2019, la commission sportive constate que seulement 29 équipes sont inscrites en D6. Cela l'a obligé à ne composer que 3 poules, allongeant ainsi les déplacements pour de nombreuses équipes.

Elle doit donc se résoudre à vous proposer de supprimer le niveau D6 à compter de la saison 2019/2020. Les équipes actuelles seront automatiquement inscrites en D5. Cela permettra de faire des poules plus géographiques, limitant ainsi les déplacements. Les équipes ne souhaitant pas une affectation géographique pourront toujours en exprimer le désidérata.

Le tableau des montées-descentes entre la D4 et la D5, déterminé en fonction du nombre de poules en D5 sera publié au PV chaque saison avant le début du championnat.

La pyramide des championnats seniors s'établira comme suit:

- D1: 1 poule de 12
- D2: 2 poules de 12
- D3: 3 poules de 12

- D4: 4 poules de 12
- D5: X poules de y équipes

Positionnement des membres du comité de direction sur ce vœu : avis favorable à l'unanimité

Vote de l'assemblée générale : refusé à la majorité (pour : 18 / contre : 29 / abstention : 32).

Informations diverses

Joël MALIN fait un point sur :

- **La FMI** : rappel de la procédure à suivre.
Les clubs ont la possibilité de créer jusqu'à 20 identifiants Footclubs et ceci afin de permettre aux éducateurs concernés de consulter la feuille de match.
Félicitations aux clubs et aux arbitres pour son utilisation car il en manque très peu par week end.
- **Organisation d'une réunion sur le rôle, les droits et les devoirs des capitaines et éducateurs des équipes U15 ainsi que sur les règles du jeu à 11.** Elle se déroulera au siège du District à Viriat le Samedi 3 Novembre 2018 matin.
- **Les éclairages** : les clubs désirant jouer en nocturne doivent faire contrôler leur éclairage et prendre rendez-vous avec la Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives du District.

Informations financières du Président

Mesdames, Messieurs,

En préambule à l'intervention de M. Alain Josserand, je vais vous présenter dans le cadre des comptes financiers soumis à l'approbation la partie concernant l'extension du bâtiment du district.

Lors de notre AG de la saison dernière le 28 octobre 2017 je vous avais évoqué le projet d'extension à la condition de se séparer de l'ancien siège de la place du maquis à Bourg en Bresse.

Pour rappel, l'ancien siège, place du Maquis, appartenait pour la partie foncière à la ville de Bourg en Bresse et le district était lié par un bail emphytéotique avec cette municipalité. Par conséquent le district était propriétaire temporaire du bâtiment jusqu'à l'expiration du bail. Avant 2011, la SEMCODA souhaitait acquérir ce bâtiment et d'autres jouxtant celui-ci pour construire des appartements. Une convention avait été alors signée entre le district et la SEMCODA avec à la clef un versement de 200.000 € au profit du district.

Depuis juin 2012 des échanges, des tractations parfois difficiles ont été réalisés de manière tripartite entre la ville de Bourg, la SEMCODA et le district.

La vente a été enfin conclue le 24 avril 2018 et à ce jour la SEMCODA a bien versé au district les 200.000 €.

Durant la mandature précédente, le district s'était porté acquéreur d'une bande de terrain de 210 m2 située à l'ouest du bâtiment pour un coût de 12.500 € passés financièrement en immobilisation.

L'objectif de cette acquisition était à l'époque avant tout prévisionnel en cas d'agrandissement du bâtiment sachant que si cet achat ne se réalisait pas en 2015, il n'y avait plus aucune possibilité ensuite de construire pour s'agrandir.

A ce jour, Il s'avère que les locaux actuels sont exploitables en l'état mais qu'une extension permet la création d'un réfectoire pour les salariés, un entrepôt donnant sur l'extérieur sans pénétrer dans le bâtiment pour le stockage du matériel nécessaire aux techniciens et une salle de formation modulable.

Aujourd'hui, le district a un seul emprunt à taux 0% souscrit auprès de la ligue en 2011 qui se terminera en juin 2021. Cet emprunt a servi à la construction du bâtiment actuel.

Dans cette conjoncture favorable le comité de direction a entériné le fait d'agrandir les locaux sur une surface de 110 m2 sachant que les coûts sont imputés au niveau des immobilisations donc sans impact sur le budget de fonctionnement.

Le début des travaux est prévu en novembre de cette année.

Le Coût des travaux se situe dans la fourchette de 300 000 à 310 000 € TTC.

- Le mode de financement se traduit par :

- L'apport de la vente de la place du Maquis.
- Une subvention de la part de ligue amateur de football de 80 000 €.
- Un emprunt de 80 000 € à taux de 1,35% sur une durée de 120 mois.

Lorsque l'intégralité des factures sera honorée fin 2019, le district ajustera son budget de fonctionnement par rapport aux immobilisations sachant que la ligne de conduite est de maintenir une réserve de fonctionnement équivalente à minima de 80% des charges sur une saison.

Comptes financiers

A) Bilan et compte d'exploitation de la saison 2017/2018

Alain JOSSERAND présente les comptes 2017/2018 (1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018). Ces derniers ont été présentés au comité de direction dans leur version définitive le 2 Octobre 2018.

Le cabinet KPMG a réalisé le contrôle des comptes. Les informations ont été mises à la disposition des clubs comme le prévoit nos statuts.

Les comptes financiers font apparaître un résultat positif de 33 605.77 €uros.

Remerciements aux membres du comité de direction, au personnel administratif et technique qui sont raisonnables et sérieux dans les dépenses.

La parole est cédée à Mme Isabelle SZYMUSIAK, représentant le cabinet de commissariat aux comptes KPMG.

B) Rapport du Commissaire aux comptes)

« Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2018 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'association District de l'Ain de Football, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre comité directeur. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1) Opinion sur les Comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2) Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code du commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3) Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

C) Approbation des comptes 2017/2018 tel que présentés

Vote de l'assemblée générale : adopté à l'unanimité.

Affectation du résultat dans les comptes du district
Vote de l'assemblée générale : adopté à l'unanimité.

Assemblées générales de fin de saison

L'assemblée générale de fin de saison 2019 aura lieu le Vendredi soir 21 Juin 2019 à PORT / Montréal La Cluse.

Candidature pour l'organisation de celle de Juin 2020 : AS Hautecourt.
Le club est prié de confirmer sa candidature par courriel.

Allocutions de fin de travaux

Bernard BARBET, Président de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Football

Après avoir salué l'ensemble des présents, il rappelle que c'est toujours avec plaisir qu'il assiste aux assemblées du District de l'Ain.

Il s'associe aux propos de Jean François JANNET tenus dans son discours d'ouverture, notamment à la mémoire de ceux qui nous ont quitté Jean Claude MILVAQUE, Jean Daniel CATHERIN et Jean Paul ANSoud, et avec ceux de son allocution.

Il s'associe aussi à la parole de la représentante de l'AFM Téléthon. Les instances souhaitent valoriser le football avec l'ouverture à un « autre football » en direction des accidentés de la vie.

Une ouverture qui est déjà très bien matérialisée, même si on peut faire mieux, surtout dans de département de l'Ain car le District de l'Ain le fait très bien et est une figure de proue de cette action-là vers le sport adapté et le handisport. Tout ceci n'est pas neutre dans la valorisation et l'image du foot.

Point sur les licences

Ce matin, de date à date et sur l'ensemble du territoire de la LAuRAFoot, la Ligue enregistre une baisse des licences de -3.94 % (-2.57 % pour le District de l'Ain) par rapport à l'an dernier. En ce qui concerne les nouvelles licences, il constate une baisse de -6.48 %.

Ces chiffres ne sont pas forcément des chiffres significatifs car il y a du retard dans la saisie dû notamment à une faiblesse dans l'ensemble du système informatique fédéral qui devrait durer encore quelques saisons.

Il souhaite alerter les présidents de clubs car encore beaucoup ne licencient pas leurs jeunes joueurs du football d'animation. Il rappelle que la licence est accompagnée d'une assurance et qu'en cas d'accident, cette licence permet de garantir les présidents de club par rapport à leur responsabilité.

Coupe du Monde

On se réjouit de la 2^{ème} étoile qui orne le maillot de l'équipe de France masculine et aussi pour le nouveau logo de la fédération.

Il rappelle que la coupe du monde féminine 2019 aura lieu à Lyon mais aussi à Grenoble avec 4 matchs de poule et un match de 1/8^{ème} de finale.

Les objectifs sont que ce soit un succès populaire mais qui n'aura vraiment lieu que si l'équipe de France fait un très bon parcours et arrive au carré final.

La Ligue souhaite que l'ensemble des territoires de la LAuRAFoot soit associé et intéressé par cette coupe du monde 2019.

Il y aura une aide pour toutes les actions départementales. Il y a beaucoup d'actions départementales qui concernent les féminines et qui peuvent être habillées aux couleurs de la coupe du monde féminine 2019.

La LAuRAFoot souhaite mettre en place 3 grandes actions régionales :

- 1) Rassemblement académique de toutes les jeunes filles qui pratiquent le football le 23 Mars 2019 à Grenoble, Clermont Ferrand et à Lyon.
- 2) Un LAuRAFoot Tour pour aller dans chacun des Districts
- 3) L'ouverture du foot vers les autres comme le Téléthon, Courir pour elles, etc... aller vers le caritatif.

Le FAFA

Il rappelle que sa naissance est venue d'une partie des bénéfices réalisés par la Coupe du Monde 1998 et s'appelait le Fonds Fernand Sastre.

Le FAFA s'adresse tout d'abord aux installations sportives, au transport, à la formation et à l'emploi.

La LAuRAFoot est dotée d'une enveloppe financière pour soutenir les projets.

En ce qui concerne les installations, une enveloppe a été négociée avec la Région Auvergne Rhône Alpes pour avoir un abondement pour 3 saisons (2017/2018 avec un effet rétroactif – 2018/2019 – 2019/2020). Les clubs ayant des projets doivent compléter le formulaire prévu à cet effet qui se trouve sur le site internet de la Ligue.

La Région fait aussi des aides aux petits équipements qui sont souvent différents d'une saison à l'autre. Attention, les appels à projets durent peu de temps (1 mois) et peuvent apporter des aides qui sont intéressantes.

Tolavologe

Le siège administratif s'y est installé depuis le 15 janvier 2018.

L'ex centre de formation de l'OL a été rénové pour en faire une résidence formation, le centre technique avec les 3 terrains de foot à 11 en pelouse naturelle dont 1 terrain est en cours de transformation en terrain synthétique.

L'ouverture du pôle espoir garçon à la rentrée 2017 avec 18 jeunes.

Il reste à finir complètement le projet en transformant un bâtiment en Résidence Espoir de telle façon à accueillir les garçons du Pôle Espoir avec 2 générations, les filles du Pôle Espoir qui sont aujourd'hui à Vaulx en Velin et les arbitres qui sont à la section sportive de haut niveau.

La création d'un Pôle Médical qui permettra de suivre tous ces jeunes sportifs, la réalisation de vestiaires et, seulement si la Ligue en a les moyens financiers, la création d'une salle de réception qui permettrait d'accueillir 450 personnes afin d'y organiser ses AG mais aussi de l'ouvrir vers l'extérieur de façon à avoir des recettes qui permettraient de compenser les charges. Et pour finir, la réalisation d'une salle couverte qui permettra la pratique du futsal et du foot loisir.

L'AG de ce jour

Il se réjouit de la très bonne tenue de cette AG et notamment de l'occasion qui est laissée aux présents de s'exprimer.

Il note que les comptes financiers sont sains, gérés très sérieusement ce qui permettra la réalisation des projets du District.

Les vœux

Vœu n° 1 : il aurait été préférable que les arbitres viennent à l'arbitrage sans obligation malheureusement, l'expérience a prouvé que sans statut de l'arbitrage il n'y aurait pas d'arbitre ou pas suffisamment.

Il a bien peur que ceux qui aujourd'hui critiquent les contraintes du statut de l'arbitrage soient les premiers à s'en plaindre lorsqu'ils n'auront pas d'arbitre officiel pour diriger leurs rencontres. Bien sûr, il y a toujours moyen de discuter, d'équilibrer. Le statut qui a été présenté ce jour doit être réfléchi très sérieusement.

Vœu n° 2 : diverses périodes ont été vécues mais la mieux adaptée à la situation reste la période actuelle.

Vœu n° 3 : c'est le plus important.

Notre offre de pratique n'est plus en phase avec les besoins des pratiquants.

Pourtant les footballeurs existent toujours, quel que soit leur âge. Il n'est qu'à se référer au succès remporté par la pratique privée dans les salles, se référer aux pratiques parallèles, se référer aux ex-coups Corps sauvage qui remportent toujours du succès.

Les footballeurs existent toujours donc nous devons trouver tous ensemble (instances, clubs, joueurs) ce qui correspond le mieux aux attentes des licenciés.

Les propositions de compétitions sont toujours dans les mêmes schémas depuis plusieurs décennies ! Durant cette période, les attentes des gens ont changées, si on arrive à résoudre cette problématique-là, les instances auront œuvrées pour le football de la base.

Pour finir il souhaite une bonne saison 2018/2019 à tous.

Jean François JANNET, Président du District de l'Ain de Football

La soirée des récompenses du District de l'Ain a lieu le Vendredi 9 Novembre 2018 à l'Espace Salvart d'ATTIGNAT.

Exceptionnellement, Georges LUCET ne pouvant être présent, la médaille d'or de la LAuRAFoot lui est remise ce jour.

Pour clôturer cette assemblée, je remercie tous celles et ceux qui ont travaillé en amont pour préparer pour cette AG autour de Philippe NAEGELLEN ainsi que tous les intervenants ainsi que la municipalité de Viriat pour le prêt des installations.

Au terme de cette Assemblée Générale, je vous remercie les uns et les autres pour votre écoute, votre compréhension sur les sujets abordés et votre engagement au côté de l'instance départementale. J'ai noté avec une très grande satisfaction votre confiance au niveau de l'approbation des comptes financiers.

Je vous précise que le changement d'horaires des rencontres du district durant la période hivernale prendra effet à compter du samedi 3 novembre et pour le 11 novembre je vous demande d'observer une minute de silence avant le début des rencontres.

Je souhaite de très bons matchs ce week-end aux équipes engagées en coupe de France et en coupe Gambardella mais bien évidemment d'excellentes rencontres pour l'ensemble des équipes qui vont jouer aujourd'hui et demain.

Dans cette saison où le football féminin est mis en avant, je tiens à apporter tout mon soutien à l'équipe féminine de Plastic Vallée, seule équipe de l'Ain encore en lice pour le 4^{ème} tour de la coupe de France.

Pour terminer, je vous rappelle que vous devez signer le registre de départ sous peine d'être amendé, de redonner les cartons de vote.

Encore merci à tous pour la tenue de cette AG, bon retour mais avant je vous invite à partager le verre de l'amitié.

La séance est levée à 12 H 00.